



Pour diffusion immédiate : 30/3/2026

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

ASSURER LA SÉCURITÉ DES NEW-YORKAIS : LA GOUVERNEURE HOCHUL PRÉSENTE DES MESURES VISANT À EMPÊCHER LES JEUNES DE PARIER SUR LE SPORT ET À PROTÉGER LES NEW-YORKAIS CONTRE LES RISQUES LIÉS AU JEU

En réponse au discours sur l'état de l'État prononcé par la gouverneure Hochul en 2026, la Commission des jeux de l'État de New York publie un projet de mesures détaillées pour consultation publique

La gouverneure Kathy Hochul a présenté aujourd'hui un aperçu de mesures de grande envergure visant à empêcher les jeunes de jouer en ligne, à interdire aux opérateurs de paris sportifs d'utiliser l'intelligence artificielle pour cibler les parieurs, à définir des seuils d'activité qui obligeront les opérateurs à vérifier l'identité de leurs clients, ainsi qu'à mettre en place d'autres initiatives innovantes destinées à protéger les New-Yorkais légalement autorisés à jouer contre d'éventuels préjudices.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Les paris sportifs sur mobile sont omniprésents et incitent tout le monde — y compris les jeunes — à parier sans en mesurer pleinement les conséquences. Il est nécessaire de mettre en place des mesures réglementaires strictes pour empêcher les moins de 21 ans de jouer, pour empêcher l'intelligence artificielle d'exploiter les joueurs, et pour obliger les opérateurs de paris sportifs à prendre des mesures concrètes si l'un de leurs clients présente des signes de dépendance au jeu. Je remercie la Commission des jeux d'argent (Gaming Commission) d'avoir proposé des mesures globales qui permettent d'atteindre ces objectifs et de protéger les New-Yorkais. Pour rappel : Seuls les jeux d'argent légaux et réglementés disposent de telles mesures de protection. »

Dans son discours sur l'état de l'État de 2026, la gouverneure Hochul a demandé à la Commission des jeux de l'État de New York de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les jeunes ne téléchargent pas d'applications de paris, ne créent pas de comptes et n'utilisent pas les comptes d'autrui. La gouverneure Hochul a également demandé à la Commission d'étudier les moyens de recourir aux nouvelles technologies pour faciliter l'identification et l'accompagnement des personnes susceptibles d'avoir besoin d'une aide pour lutter contre la dépendance au jeu.

L'âge légal pour parier sur des événements sportifs dans l'État de New York est de 21 ans. La Commission exige que tous les opérateurs agréés disposent d'outils appropriés

de vérification de l'âge afin d'empêcher les personnes âgées de moins de 21 ans de créer et d'ouvrir un compte en utilisant leurs pièces d'identité. Il est toutefois évident que des mineurs ont effectué des paris en utilisant des comptes ouverts en toute légalité ou ont trouvé d'autres moyens de jouer. Lorsque de tels cas se présentent, le compte est définitivement fermé.

La Commission des jeux a publié deux projets de règlement détaillant [les mesures de protection envisagées pour préserver les jeunes](#) et [la mise en œuvre de pratiques supplémentaires en matière de jeu responsable](#). La Commission rend ces mesures publiques avant de présenter une proposition officielle afin de recueillir les avis non seulement du secteur des paris sportifs, des militants en faveur du jeu responsable et des professionnels spécialisés dans le traitement des troubles liés au jeu, mais aussi des associations de parents d'élèves, des établissements scolaires, des organisations religieuses et d'autres acteurs. La Commission recueille les avis relatifs au projet de texte jusqu'au 15 mai 2026 par courrier électronique à l'adresse gamingrules@gaming.ny.gov.

Brian O'Dwyer, président de la Commission des jeux, a déclaré : « Comme l'a souligné à juste titre la gouverneure Hochul : Aucune autre forme de jeu n'a autant imprégné notre conscience que les paris sportifs, et les enfants, particulièrement influençables, y sont constamment exposés. Conformément à ses instructions, nous avons identifié de nouvelles mesures visant à protéger nos jeunes, à venir en aide à ceux qui en ont besoin en situation de crise et à garantir que les jeux d'argent légalisés et réglementés restent sûrs pour tous les New-Yorkais. Nous comptons sur le leadership soutenu de la Nous sommes impatients de connaître l'avis du public sur ces propositions importantes. »

Le Dr Chinazo Cunningham, commissaire de l'OASAS, a déclaré : « Le jeu compulsif est souvent considéré comme une addiction cachée, car il ne présente aucun signe physique apparent. Cependant, cela peut être tout aussi dévastateur que la dépendance aux substances. Alors que les opportunités de jeu ne cessent de se multiplier, il est important que nous renforçons nos programmes afin d'empêcher les moins de 21 ans de participer à ces activités. Nous attendons avec impatience l'avis du public sur ces réformes proposées, alors que nous poursuivons nos efforts pour prévenir le jeu chez les mineurs et soutenir l'action de la gouverneure Hochul visant à protéger la santé et le bien-être de tous les New-Yorkais. »

Michelle Hadden, directrice générale du Conseil de New York sur le jeu compulsif (New York Council on Problem Gambling), a déclaré : « La rapidité avec laquelle la Commission des jeux a réagi en élaborant et en publiant ces propositions de mesures, en réponse à l'appel à l'action lancé par la gouverneure Hochul, témoigne du fait que le jeu compulsif est considéré comme un problème grave à New York. Les mesures réglementaires sont essentielles pour garantir que l'environnement des jeux d'argent reste un divertissement réservé UNIQUEMENT aux personnes ayant l'âge légal et constituent un élément clé de l'approche globale de santé publique de l'État de New York State. La vulnérabilité ne doit pas être exploitée dans ces environnements, et nous

saluons le fait que la Commission des jeux de hasard définisse et recommande des mesures claires. »

Samra Brouk, sénatrice de l'État, a déclaré : « La santé mentale des jeunes reste un sujet de préoccupation majeur dans l'État de New York. En ma qualité de présidente de la commission sénatoriale sur la santé mentale (Senate Mental Health Committee), je tiens à féliciter la gouverneure Hochul d'avoir adopté des mesures qui permettront de protéger nos jeunes contre les jeux d'argent en ligne et de les préserver de tout danger potentiel. »

Interdiction faite à tous les opérateurs de jeux d'argent d'utiliser l'IA pour cibler leurs clients

La Commission envisage d'interdire à tous les titulaires de licence ou franchisés — et pas seulement dans le domaine des paris sportifs — d'utiliser l'intelligence artificielle pour proposer des promotions personnalisées, des suggestions de paris ou des montants de paris à un client.

Renforcer la prévention de l'accès des mineurs

Afin d'empêcher davantage les mineurs d'accéder aux paris sportifs dans l'État de New York, la Commission envisage :

- D'imposer des contrôles de vérification de l'âge et d'enregistrement des appareils afin d'empêcher tout mineur de télécharger ou d'installer une application de jeux d'argent sur son appareil.
- D'exiger des utilisateurs qu'ils fournissent des données biométriques lors de la création d'un compte, afin de s'assurer que la personne qui utilise le compte par la suite est bien celle qui l'a créé. Les titulaires de compte actuels disposeront d'un délai de deux mois pour fournir leurs données biométriques, faute de quoi leur compte sera fermé.
- D'exiger d'un parieur qu'il fournisse son identifiant biométrique avant de pouvoir effectuer un pari au cours d'une session, puis à nouveau avant que ce pari ne soit accepté.
- D'exiger des titulaires de licence de paris sportifs qu'ils utilisent des contrôles de géolocalisation pour bloquer l'accès en cas de tentative provenant :
 - d'un appareil mobile autre que celui habituellement utilisé par le client ; ou
 - d'endroits où le client n'utilise pas habituellement l'application, à moins qu'il ne confirme son identité par le biais d'une identification biométrique.
 - D'empêcher l'accès au compte depuis deux lieux ou plus trop éloignés les uns des autres pour que le client puisse s'y trouver en même temps ou à peu près en même temps.
 - De permettre aux adultes d'empêcher, pendant une période déterminée, que leur numéro de sécurité sociale soit utilisé pour ouvrir un compte de paris sportifs.

La Commission envisage également d'interdire d'office à toute personne qui permet à un mineur de jouer de participer à des jeux d'argent dans l'État de New York. Ces

personnes se verraient interdire de jouer à la loterie de New York, d'assister à une course hippique, d'assister à un concert ou de manger dans un restaurant au sein d'un casino commercial, etc., où que ce soit dans l'État de New York.

Opérateur Responsable du jeu responsable, déclencheurs d'action auprès des joueurs et phases d'intervention

La Commission examine également une proposition globale du New Jersey en matière de jeu responsable, qui définirait des seuils d'activité des joueurs justifiant une intervention de l'opérateur et exigerait que chaque opérateur désigne un responsable chargé de la mise en œuvre des exigences réglementaires, notamment l'identification et la tenue à jour d'une liste des joueurs à risque, la diffusion d'informations sur le jeu responsable à ces derniers et la garantie qu'aucun support publicitaire direct ne leur soit présenté ; ce responsable mettra également en œuvre des phases d'intervention spécifiques en fonction des seuils suivants justifiant une intervention de l'opérateur :

1. Les dépôts d'un client dépassent 10 000 USD sur une période de 24 heures
2. Les dépôts d'un client dépassent 100 000 USD sur une période de 90 jours
3. Un utilisateur accède à la page de demande d'auto-exclusion volontaire, mais ne mène pas à bien la procédure d'auto-exclusion à trois reprises ou plus au cours d'une période de 30 jours
4. Un utilisateur demande une deuxième période de réflexion dans les 45 jours suivant la fin de la première période de réflexion
5. Un utilisateur procède à trois augmentations consécutives de l'une des limites de jeu responsable proposées par l'opérateur, sans aucune diminution, au cours d'une période de sept jours
6. Un utilisateur annule ses demandes de retrait à trois reprises en l'espace de dix jours
7. Le chiffre d'affaires total du compte d'un utilisateur dépasse 1 000 000 USD sur une période de 90 jours
8. Le temps passé par un utilisateur connecté à son compte a augmenté de 50 % ou plus au cours de la semaine en cours, par rapport aux deux semaines précédentes
9. Un utilisateur termine deux sessions de jeu ou de paris ou plus au cours de la même semaine avec un solde inférieur à 1 USD sur son compte
10. Un utilisateur termine deux sessions ou plus au cours de la même semaine, avec une augmentation du montant total des mises par rapport à la session précédente
11. Un utilisateur effectue des dépôts provenant de plus de deux sources au cours d'une période de 24 heures
12. Tout autre facteur déclencheur identifié par l'opérateur comme pouvant être un indicateur d'un comportement de jeu problématique
13. Tout autre facteur déclencheur identifié par l'opérateur comme pouvant être un indicateur d'un comportement de jeu problématique

Les déclencheurs susmentionnés nécessiteraient une intervention appropriée de la part de l'opérateur :

Phase 1. L'opérateur doit contacter l'utilisateur et lui fournir des informations concernant la présence de fonctions de jeu responsable, notamment les limites de temps, de pertes et de dépôt, les options de période de réflexion, les demandes d'auto-exclusion et les procédures de fermeture de compte, ainsi que les ressources disponibles pour promouvoir le jeu responsable et traiter les problèmes liés au jeu.

Phase 2. L'opérateur doit exiger que l'utilisateur visionne une vidéo sur les dangers du jeu avant de pouvoir continuer à parier. La vidéo doit également présenter les dispositifs de jeu responsable mis en place par l'opérateur.

Phase 3. La personne chargée de la promotion du jeu responsable au sein de l'opérateur doit contacter l'utilisateur par téléphone, par appel vidéo ou par tout autre moyen approuvé afin de discuter de son comportement et de lui présenter toutes les options de jeu responsable proposées par l'opérateur. La personne chargée de la promotion du jeu responsable doit fournir à l'utilisateur les coordonnées d'un professionnel spécialisé dans le jeu responsable, ainsi que ses propres coordonnées. La personne chargée de la promotion du jeu responsable peut également orienter l'utilisateur vers des professionnels de la santé d'urgence et/ou de la santé mentale, ou vers les forces de l'ordre, si elle estime que celui-ci présente un risque pour lui-même ou pour autrui. Le compte de l'utilisateur restera suspendu jusqu'à ce que la communication directe requise dans le cadre d'une intervention de phase 3 ait été menée à bien et que la personne responsable de la prévention du jeu compulsif ait conclu que l'utilisateur ne présente pas de comportement de jeu problématique. Si, à l'issue d'une intervention de phase 3, la personne chargée de la prévention du jeu responsable conclut que le client présente des signes de jeu problématique, son compte sera fermé et il sera orienté vers les services d'aide aux joueurs en difficulté disponibles.

Le texte intégral du projet de règlement est disponible en ligne :

- [Projet de réglementation visant à prévenir le jeu chez les mineurs \(9 NYCRR § 5402.4\)](#)
- [Projet de réglementation sur le jeu responsable \(9 NYCRR, partie 5404\)](#)

La Commission des jeux travaille en étroite collaboration avec le Bureau des services et du soutien en matière d'addiction de l'État de New York (Office of Addiction Services and Supports, OASAS) et le Conseil de New York sur le jeu compulsif (New York Council on Problem Gambling) dans le cadre du Partenariat pour un jeu responsable de New York (Responsible Play Partnership, RPP). Le RPP rassemble toutes les parties prenantes afin de lutter contre le jeu compulsif, notamment en comblant le fossé entre les exploitants d'établissements de jeux et les prestataires de soins spécialisés dans le traitement du jeu compulsif. La RPP veille à ce que tous les opérateurs de jeux d'argent de l'État respectent l'ensemble des règles et réglementations et offrent une aide aux personnes qui en ont besoin. Le RPP poursuit son action afin de faire progresser l'engagement constant de l'État de New York en matière de prévention et de traitement du jeu compulsif.

Toute personne souhaitant obtenir de l'aide peut consulter le site NYProblemGamblingHelp.org ou appeler la ligne d'assistance confidentielle HOPEline de l'État de New York au 1-877-8-HOPENY (1-877-846-7369) ou envoyer le mot « HOPENY » par SMS au 467369.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)